



## RÉFORME DU LYCÉE

### QUEL PROJET DE REFORME POUR LA NOUVELLE-CALEDONIE ?

Le jeudi 13 décembre a eu lieu la première concertation entre l'administration et les syndicats enseignants au sujet de l'application de la réforme du lycée en Nouvelle-Calédonie.

Etaient présents : le vice-recteur, trois IPR en charge du dossier, et les représentants des syndicats du second degré : SNES-NC, Solidarité NC, UTCFE-CGC, Fédé et SNETAA. Trois réunions du « comité de pilotage » de cette réforme avaient eu lieu au cours de l'année, mais les enseignants, malgré les demandes répétées du SNES-NC, n'y avaient pas été invités.

#### ***Une concertation plutôt tardive...***

Le SNES-NC prend acte de la volonté de concertation, même si elle est tardive, de l'administration pour adapter au mieux cette réforme à la Nouvelle-Calédonie. Cependant les travaux de réflexion vont être, comme trop souvent, menés dans l'urgence. De nouvelles rencontres sont prévues dès la rentrée 2019 pour que le projet soit présenté au Congrès de la Nouvelle-Calédonie courant mars, avant la fin de sa mandature. Nous aurions pu éviter une telle urgence si les discussions avec les syndicats enseignants avaient commencé plus tôt, alors qu'un comité de réflexion réunissant les chefs d'établissement travaille depuis des mois sur la question.

Une telle réforme ne doit surtout pas être appliquée dans la précipitation. Elle s'inscrit dans un projet plus large avec la réforme du baccalauréat et la sélection à l'entrée des universités. Nous rappelons l'opposition en Métropole des lycéens, du SNES et de la majorité des organisations syndicales nationales enseignantes aux différents projets Blanquer.

#### ***Déséquilibre entre lycées, suppressions de postes : une réforme à hauts risques***

Nous dénonçons en effet depuis des mois les risques de voir s'accroître les inégalités entre les lycées, au détriment notamment, en Nouvelle-Calédonie, des lycées de Brousse. Le déséquilibre pourrait même être de nature à compromettre les chances de poursuite d'études des bacheliers issus de ces « petits » lycées.

Nous craignons également les suppressions de postes dont sont inévitablement accompagnées toutes les réformes depuis quelques années. Pour information, la réforme du lycée devrait entraîner 2 950 suppressions de postes d'enseignants en Métropole...

#### ***Un syndicalisme force de proposition***

Néanmoins le SNES-NC entend être une force de proposition pour atténuer les conséquences négatives de cette réforme, que nous continuons de contester. Nous avons donc présenté un projet.

**Le SNES-NC a été le seul syndicat à proposer le 13 décembre une répartition des enseignements de spécialité et optionnels pour tous les établissements de la Nouvelle-Calédonie.**

Ce projet n'a rien de définitif et doit encore être amélioré grâce à l'expérience des équipes éducatives, mais notre vision de la réforme repose sur quelques principes forts.

Ces principes ont été actés par le Vice-recteur comme devant être respectés :

1. Il est indispensable que les plus gros lycées : Lycée Lapérouse, Lycée Jules Garnier, Lycée du Grand Nouméa, Lycée du Mont Dore et Lycée Michel Rocard **offrent une base minimale de 8 enseignements de spécialité.**
2. La construction des classes de première et de terminale doit se faire indépendamment du choix des enseignements de spécialité, **totalelement libre dans la gamme proposée par l'établissement** (pas de « couples » d'enseignements de spécialité préprogrammés, comme cela semble avoir été un temps envisagé)
3. Un groupe d'enseignement de spécialité est viable si un minimum de 8 lycéens le constitue
4. **Pas de mobilité inter-établissement**, comme envisagé en Métropole : un lycéen ne suivra pas des enseignements, de spécialité ou optionnel, dans deux établissements différents.
5. **Chaque gros lycée offre une coloration à la marge** avec par exemple une dominante plus littéraire au Lapérouse, scientifique à Garnier, économique au Lycée du Grand Nouméa.

**La sectorisation des établissements est conservée.**

Il est indispensable que les lycées Antoine Kéla à Poindimié et Williama Haudra aux Iles Loyauté conservent leur attractivité au nom de la politique de rééquilibrage. Ils proposeront aux élèves un socle suffisant d'enseignements de spécialité afin de préserver l'offre qui existe aujourd'hui et de **permettre la poursuite d'études des bacheliers dans toutes les formations supérieures proposées en Nouvelle-Calédonie.**

6. Parmi les enseignements optionnels, **les mathématiques complémentaires et la LV3 doivent être ouverts partout.** La LV3 évite aux élèves qui souhaiteraient par exemple étudier l'espagnol et une langue kanak de devoir en abandonner une.
7. Cette réforme doit se faire au moins à **moyens constants, donc sans suppression de postes.**
8. Le SNES-NC a insisté pour défendre un service public de l'éducation. **Il n'y aura pas d'enseignements de spécialité ou optionnels proposés exclusivement dans des lycées privés** : tous les enseignements proposés en Nouvelle-Calédonie doivent l'être dans au moins un établissement public

Nous nous satisfaisons des premières réactions de l'administration qui a acté ces principes et semble en accord avec l'essentiel de nos revendications, mais la vigilance est de rigueur car nous ne sommes qu'au début des discussions.



Le SNES-NC a été force de proposition pour ce premier comité de pilotage ; nous serons maintenant vigilants au respect des engagements pris par l'Administration, pour une application équitable de cette réforme du Lycée en Nouvelle-Calédonie.

Nous appelons l'ensemble des équipes éducatives à se mobiliser sur la réforme du lycée. Vous pouvez vous appuyer sur le SNES-NC qui défendra une éducation attachée à la réussite de tous.

[www.snes.nc](http://www.snes.nc)